

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montrouge, le 20 janvier 2022

L'apprentissage : un dispositif attractif véritable outil d'insertion pour les jeunes, à découvrir dans les écoles de formation de la Croix-Rouge française le 5 février prochain

Samedi 5 février, partout en France, les 43 établissements de formation de la Croix-Rouge française ouvrent leurs portes aux jeunes intéressés par la formation à l'un des 30 métiers du sanitaire, du social et du médico-social que propose la filière, via un cursus classique ou en apprentissage. Un rendez-vous national à ne pas manquer.

Apprendre un métier du sanitaire et social dans toute la France

Chaque année, la Croix-Rouge française forme plus de **18 000 apprenants** et **1 600 apprentis** à une **trentaine de métiers** dans les domaines du sanitaire, du social et du médico-social : infirmier, aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, assistant de service social, éducateur spécialisé, secrétaire médical et médico-social...

Ces formations diplômantes sont dispensées partout en France, dans les **108 établissements** que compte la Croix-Rouge française.

Focus sur l'apprentissage : un dispositif de formation très attractif

En 2020, la Croix-Rouge française a lancé son propre Centre de formation d'Apprentis (CFA) national. Cette initiative permet d'accélérer l'insertion de ses apprenants mais aussi de les aider à financer leur formation tout en aidant ses propres établissements et de nombreuses entreprises partenaires. Cette voie d'accès au diplôme **permet en effet aux apprenants de bénéficier d'une rémunération de 800 à 1600 euros brut/mois** sur toute la période du contrat, soit 2 à 3 ans pour les étudiants infirmiers mais surtout d'acquérir une expérience qui leur permet de gagner en confiance et de se professionnaliser.

Les apprentis bénéficient dans la grande majorité des cas, d'une **offre d'emploi en CDI dans leur entreprise d'accueil dès la fin de leurs études**. En effet, près de 100% des étudiants trouvent un emploi en CDI moins de 6 mois après l'obtention de leur diplôme. Un excellent tremplin vers la vie professionnelle proposé par de nombreux établissements de formation de la Croix-Rouge française !

Les Journées Portes Ouvertes : une occasion privilégiée d'échanger avec les formateurs et étudiants et de découvrir les métiers

Le **5 février 2022**, tous les établissements de formation de la Croix-Rouge française ouvrent leurs portes. Au programme : **visite des locaux, conférences d'information et d'orientation, démonstrations, temps d'échange** avec les enseignants et les étudiants.

Moment convivial de proximité, tout en respectant les gestes barrières, cet événement national est l'occasion unique :

- de **poser des questions** en direct aux formateurs et aux étudiants (rythme des études, profils recherchés, modalités d'accès à la sélection, spécificités des stages, possibilité de faire la formation en apprentissage, début de carrière...);
- de **s'informer** sur 30 métiers du sanitaire, du social et du médico-social que propose le réseau et de découvrir les programmes pédagogiques des formations;
- de visiter et tester **les équipements techniques innovants des instituts** (salles de simulation en soins infirmiers, exosquelettes...).

En raison de la crise sanitaire, **il est indispensable de s'inscrire pour participer à l'événement [via ce lien](#)** (en amont ou sur place).

Retrouvez tous les établissements ici : <https://www.google.com/maps/d/embed?mid=1nd-BwPUwfVDc-zp24dOJFnPtkNbW4n2A&ehbc=2E312F>

La Croix-Rouge forme en apprentissage aux métiers suivants :

- Accompagnant éducatif & social
- Aide-soignant
- Ambulancier
- Assistant de service social
- Auxiliaire de puériculture
- Conseiller en économie sociale & familiale
- Éducateur de jeunes enfants
- Éducateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Infirmier
- Masseur-kinésithérapeute
- Moniteur éducateur
- Secrétaire médical & médico-social
- Technicien de l'intervention sociale & familiale

A propos de la filière formation de la Croix-Rouge française

Sur le seul champ de la formation, la Croix-Rouge française compte 108 établissements de formation répartis sur tout le territoire français et d'Outre-mer. Organisé en 12 Instituts Régionaux de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS), elle forme chaque année 18 000 personnes à 30 métiers du sanitaire et social par la voie de la formation diplômante classique, en alternance et en VAE, plus de 90 000 professionnels dans les domaines du sanitaire et social et de la santé et sécurité au travail, et accompagne 5 000 personnes par le biais de formations préqualifiantes pour leur permettre de découvrir un métier, se remettre à niveau ou construire leur projet professionnel.